

Commune de Woluwe-Saint-Pierre
Service Urbanisme
Monsieur Damien DE KEYSER
Echevin de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
B - 1150 BRUXELLES

V/réf. : MC/DW-2016/367 (PU/620380)
N/réf. : AA/KD/WSP-2.220/s.598
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Jean Lambotte, 15.
Construction d'une extension à l'arrière du premier étage.
Demande de permis d'urbanisme. **Avis de la CRMS.**

En réponse à votre lettre du 4 janvier 2017 sous référence, réceptionnée le 5 janvier, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 11 janvier 2017.

La demande concerne un bien qui date d'avant 1932.

La CRMS demande de veiller à un traitement du nouveau volume qui respecte la typologie de la façade avant et d'appliquer les prescriptions urbanistiques en vigueur pour l'emprise du volume.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy ;
- B.D.U.– D.U. : M. M. Briard.